

France Télévisions : un budget 2023 à négocier à Bercy

La redevance audiovisuelle est supprimée en 2023 par le Projet de loi de finances rectificatif pour 2022 présenté jeudi 7 juillet en Conseil des ministres. Le gouvernement a promis une programmation de ressources suffisantes et pérennes pour l'audiovisuel public. Pour l'année 2023, le délai semble court pour inscrire ces garanties dans une loi de programmation ou mettre en place un nouveau mécanisme de fixation de ce budget. C'est donc directement à Bercy, avec l'appui de la rue de Valois que le budget 2023 de l'audiovisuel public et donc de France Télévisions devrait se négocier.

[Veuillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter